

Désignation de conseiller du Roi pour le Manitoba

Formulaire d'autorisation

Je, _____ confirme que je suis membre de la Société du Barreau du Manitoba (« Société ») et qu'à la date de la présente mise en candidature, j'ai été titulaire d'un permis d'exercice pendant au moins 10 des années écoulées depuis mon admission au Barreau en _____.

Pour faciliter le traitement de ma mise en candidature pour le poste de conseiller du Roi, j'autorise la Société à communiquer au procureur général du Manitoba (« procureur général ») et au conseil consultatif du Manitoba pour la désignation des conseillers du Roi (« conseil consultatif ») :

- mon statut de membre;
- toute déclaration de culpabilité (y compris les renseignements qui s'y rapportent) devant le comité de discipline de la Société;
- toute mise en garde officielle (y compris les renseignements qui s'y rapportent) délivrée par la Société;
- le fait que des engagements, des conditions ou des restrictions sont ou ont été imposées à ma capacité d'exercer le droit, le cas échéant;
- tout pardon accordé par le comité de discipline à l'égard d'une déclaration de culpabilité relative à la discipline ou d'une mise en garde officielle;
- toute affaire (y compris les renseignements qui s'y rapportent) qui fait présentement l'objet d'une enquête ou qui est en cours devant le comité d'enquête sur les plaintes, le comité de discipline ou le comité des demandes de remboursement de la Société;
- les renseignements relatifs à tout dossier ouvert de demande d'indemnité pour faute professionnelle et à tout dossier fermé de demande d'indemnité pour faute professionnelle ayant donné lieu au paiement d'une indemnité;
- les renseignements concernant toute question dont la nature fait en sorte que la communication est nécessaire.

J'autorise en outre la Société à répondre à toute demande de renseignements écrite ou verbale à mon sujet que poserait le procureur général ou le conseil consultatif.

J'exonère la Société, ses dirigeants et son personnel, le procureur général ainsi que les membres et le personnel du conseil consultatif de toute responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de la communication de ces renseignements.

Date

Signature